

EN VISIO, le 10 décembre 2024

Présents :

ALVES José, BARONNET Jean-Paul, BERCOUZAREAU Christine, BERNIER Corinne, BLANDIN Linda, BROUSTAUT Carine, CHAZETTE Jean-Bernard, CHAUVIN Hervé, CIRBA Bruno, CREUZOT Patrick, DEDIEU Vincent, DURAND Jacky, EYMARD Sandrine, FEYFANT Yves, GARANS Christophe, GAUTHIER, ROUSSEAU Yann, Jean-Louis, LABEQUE Jean-Michel, LAMUDE Bastien, LANGELLA Anthony, LAVAUD Sophie, LEGROS Emmanuel, NAUDON Raphaël, PARIS Brigitte, ROULLAND Nicolas, SAMOYEALT Éric, SIMONNET Aurélie, VANDAL Alain, VILLENAVE Jean-Jacques, WEINGARTEN Henry-Pierre.

Invités :

DECHEREUX Thierry, MAURI Grégory, TIFFON Didier.

Excusés :

ANDRIEU Aurélien, DOUGE Anthony LAVERDANT Romain, ROMASKA Delphine.

Absent non excusé :

BAUCHAUD Stéphane.

La séance s'est déroulée en Visio sous la présidence de Vincent DEDIEU.

Ordre du jour

-  Mot d'accueil du Président
-  Désignation des membres constituant le Bureau Exécutif avec le rôle de chacun
-  Désignation des Présidents des différentes commissions avec le rôle de chacun
-  Assemblée Générale (partie financière) du Comité Régional le 19 janvier 2025
-  Vote pour l'approbation de l'Ordre du jour Assemblée Générale financière du 19 janvier 2025
-  Assemblée Générale FFC du 14 décembre 2024
-  Statistiques 2025

 **MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT**

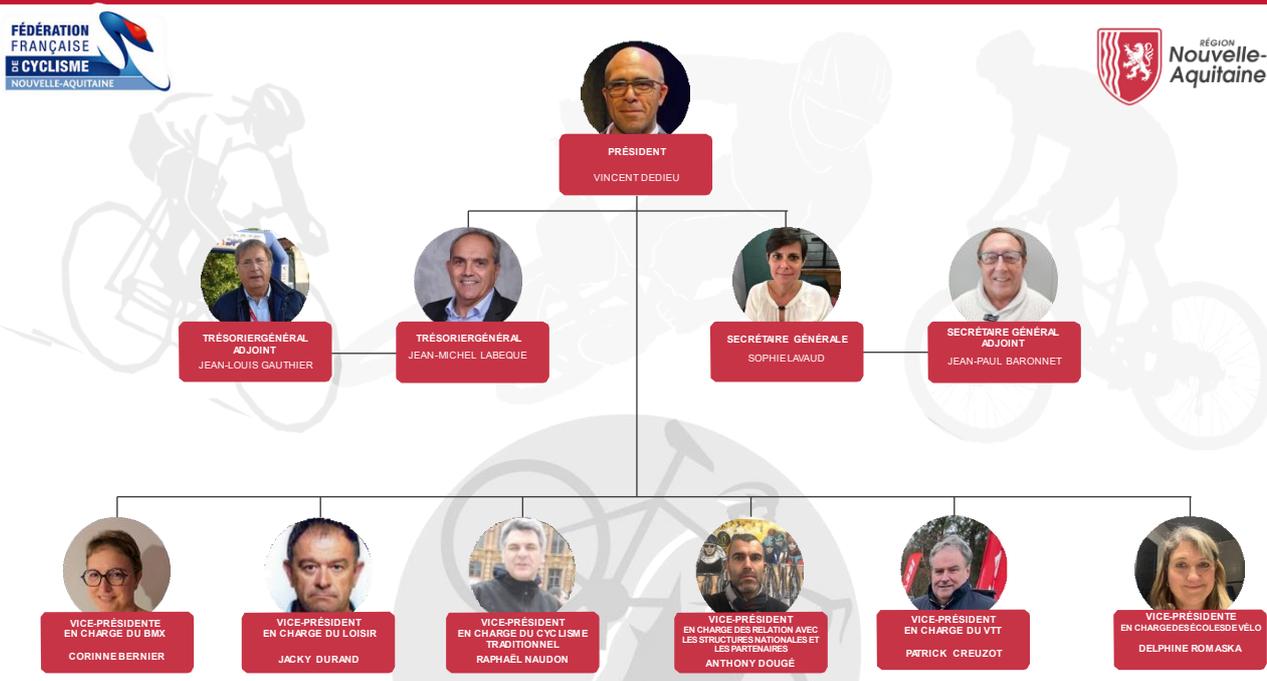
Le président souhaite la bienvenue à tous et notamment à ceux qui intègrent pour la première fois le Conseil d'Administration.

Messieurs DESCHEREUX Thierry, MAURI Grégory, TIFFON Didier (en attente de la réception du procès-verbal), sont élus en qualité de représentants des départements. Ils sont invités mais ne pourront pas voter. Toutefois, Le président trouvait important qu'ils soient parmi nous dès le premier Conseil d'Administration.

EN VISIO, le 10 décembre 2024

DESIGNATION MEMBRES DU BUREAU EXECUTIF

LE BUREAU EXECUTIF



DESIGNATION DES PRÉSIDENTS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS



EN VISIO, le 10 décembre 2024

Il convient de noter la prochaine création d'une commission dédiée à la réforme des statuts du Comité. Cette initiative vise notamment à aligner les statuts avec la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et à moderniser la gouvernance du Conseil d'Administration. L'objectif est de soumettre cette réforme au vote lors de l'assemblée générale de 2025.

Par ailleurs, le ou la Président(e) de la commission Cyclo-cross sera nommé(e) après le Championnat de France. En attendant cette désignation, Raphaël NAUDON assurera la gestion de cette commission.

De plus, il est prévu de constituer :

- Une Commission de discipline, en lien avec la Secrétaire Générale.
- Une Commission de conciliation interne au Comité, qui interviendra notamment si le CNOSF est sollicité.

Lors des discussions, Hervé CHAUVIN a suggéré de privilégier le terme "Responsable" plutôt que "Président" pour désigner les personnes à la tête des commissions. Cependant, Le président a exprimé une préférence pour le titre de "Président", considérant qu'il confère davantage de légitimité à la personne en charge de la discipline.

ASSEMBLEE GENERALE (PARTIE FINANCIERE) DU COMITE REGIONAL 19/01/2025

En préambule, nous avons évoqué la possibilité de faire cette assemblée générale financière en visio plutôt qu'en présentiel, toutefois le devis reçu pour la visio est important. Nous nous donnons un délai afin de trouver notamment une salle gratuite. Nous reviendrons rapidement vers vous. Seuls les présents pourront voter. Néanmoins l'assemblée générale sera diffusée.

POINT SUR LE RESULTAT 2024

En amont de la présentation du résultat 2024, le trésorier général fait un point global :

Il rappelle que notre marge de manœuvre est limitée ; réflexion sur les axes d'économie. Travaillons ensemble sur la recherche de partenariats, l'augmentation des licenciés et des organisations.

Par ailleurs, il est important de savoir que le comité est une boîte aux lettres dans le sens où environ 60% des sommes perçues sont reversées en grande partie à la Fédération.

Sur 1 900 000 € de produits, 1 200 000 € sont reversés ; le budget du Comité se situe entre 600 000 € et 800 000 €.

EN VISIO, le 10 décembre 2024

**RÉSULTAT
2024**

CHARGES

	CHARGES	
	2024	
	PREVISIONNEL	REALISE
60 - Achat	1 290 000	1 303 874
Achats d'études et de prestations de service	1 210 000	1 228 366
Achats non stockés de matières et fournitures	80 000	75 508
61 - Services extérieurs	95 000	94 938
Sous-traitance générale	12 000	15 780
Locations - Entretien et réparation	80 000	76 328
Assurance	3 000	2 830
62 - Autres services extérieurs	183 000	177 181
Rémunérations intermédiaires et honoraires	20 000	19 986
Publicité, publication	2 000	1 761
Déplacements	125 000	107 819
Frais postaux et de télécommunications	10 000	11 131
Services bancaires, autres	1 000	821
Aide Comités Départementaux/Clubs	25 000	35 663
63 - Impôts et taxes	14 000	13 052
Impôts et taxes sur rémunération	14 000	13 052
64- Charges de personnel	195 000	193 118
Rémunération des personnels	165 000	162 826
Charges sociales	30 000	30 292
65- Autres charges de gestion courante	0	2 170
66- Charges financières	4 000	8 420
67- Charges exceptionnelles	1 000	21 850
68- Dotation aux amortissements	83 000	82 165
TOTAL CHARGES (en €)	1 865 000	1 896 768
86- Emplois des contributions volontaires en nature	106 000	107 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 000	4 000
Personnel bénévole	102 000	103 000
TOTAL DES CHARGES (en €)	1 971 000	2 003 768

**RÉSULTAT
2024**

PRODUITS

	PRODUITS	
	2024	
	PREVISIONNEL	REALISE
70 - Vente prod. finis, prestations serv.	1 663 000	1 661 956
Ventes	950 000	947 041
Ventes de produits intermédiaires	420 000	446 247
Prestations de services	265 000	236 621
Produits des activités annexes	28 000	32 047
74 -Subventions d'exploitation	129 000	140 192
Etat : ANS	26 100	39 425
Région : NOUVELLE-AQUITAINE	78 000	75 400
Département(s) : 64	2 000	2 500
Département(s) : CREUSE	22 900	22 867
FFC : Emploi	0	0
75 - Autres prod. de gestion courante	30 000	41 694
Partenariats privés :		
ASO/LNC	24 000	33 685
Partenaires	6 000	8 009
76 - Produits financiers	7 000	10 759
77 - Produits exceptionnels	29 000	38 978
79 - Transferts de charges	7 000	8 514
TOTAL DES PRODUITS (en €)	1 865 000	1 902 093
87 - Contributions volontaires en nature	106 000	107 000
Bénévolat	102 000	103 000
Prestations en nature	4 000	4 000
TOTAL DES PRODUITS (en €)	1 971 000	2 009 093

EN VISIO, le 10 décembre 2024

 **PRESENTATION ODJ ASSEMBLEE GENERALE**

ORDRE DU JOUR

1. 09h30 : Accueil des participants
2. Ouverture par le Président du Comité Régional
3. Rappel du déroulement de l'Assemblée Générale
4. Rapport financier
5. Rapport Commissaire aux comptes
6. Approbation du rapport financier
7. Présentation budget prévisionnel 2025
8. Approbation budget prévisionnel 2025
9. Vote tarification 2026
10. Présentation du Collège des Comités départementaux au Conseil d'Administration
11. Approbation du Collège des Comités départementaux au Conseil d'Administration
12. Allocution du Président de la Fédération française de Cyclisme ou son représentant
13. Allocution de clôture par le Président

L'ordre du jour est soumis au vote des participants

→ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

 **ASSEMBLEE GENERALE FFC 14/12/2024**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FFC DU 14 DÉCEMBRE
2024 RÉTROPLANNING**

- **14 décembre, 10h30** : Ouverture de la réunion de l'assemblée générale en présentiel, avec retransmission en ligne.
- **Après-midi du 14 décembre** (horaire selon déroulement de la séance) : Début des scrutins pour l'élection présidentielle.
Scrutin ouvert aux représentants des associations affiliées et délégués régionaux et départementaux.
Les participants recevront par e-mail un lien et un identifiant ; un SMS suivra avec le mot de passe.
- **17 décembre 2024 – 9h00** : Fin des votes pour la présidence.
- **17 décembre 2024 – 12h00** : Proclamation des résultats de l'élection à la Présidence de la FFC.
- **17 décembre 2024 – 15h00** : Ouverture des votes pour le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral de la FFC.
Scrutins ouverts à l'ensemble des corps électoraux constitués.
Les participants recevront par e-mail un lien et un identifiant ; un SMS suivra avec le mot de passe.
- **21 décembre 2024 – 9h00** : Fin des votes pour le Conseil Fédéral et le Bureau Exécutif de la FFC.
- **21 décembre 2024 – 12h00** : Proclamation des résultats de l'élection du Conseil Fédéral de l'élection du Bureau Exécutif de la FFC.

EN VISIO, le 10 décembre 2024

 **STATISTIQUES 2025**

STATISTIQUES 2025

NOMBRE DE CLUBS AFFILIÉS: 151

NOMBRE DE LICENCIÉS: 4862

% DE LICENCIÉS/2024: 52,45%

NOMBRE DE PRIMO-LICENCIÉS: 1707

% DE LICENCIÉS FÉMININES: 13,4%

STATISTIQUES 2025

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME		Licence par département 2024-2025 (Total) / 50						
		Evolution entre 10/12/2023 et 10/12/2024 : Référence Saison :2025						
Département	A-Licences 2024	B-Licences 10/12/2023	C-Licences 10/12/2024	Différence C- B	Evolution en %	Différence C- A	% C / A	
NOUVELLE AQUITAINE								
016 - CD CHARENTE	614	278	287	9	3.24%	-327	46.74%	
017 - CD CHARENTE-MARITIME	1251	581	673	92	15.83%	-578	53.80%	
019 - CD CORRÈZE	272	111	121	10	9.01%	-151	44.49%	
023 - CD CREUSE	465	206	258	52	25.24%	-207	55.48%	
024 - CD DORDOGNE	654	292	279	-13	-4.45%	-375	42.66%	
033 - CD GIRONDE	1826	1065	1130	65	6.1%	-696	61.88%	
040 - CD LANDES	474	257	254	-3	-1.17%	-220	53.59%	
047 - CD LOT-ET-GARONNE	415	214	218	4	1.87%	-197	52.53%	
064 - CD PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	1251	541	692	151	27.91%	-559	55.32%	
079 - CD DEUX-SÈVRES	540	227	210	-17	-7.49%	-330	38.89%	
086 - CD VIENNE	715	261	364	103	39.46%	-351	50.91%	
087 - CD HAUTE-VIENNE	792	349	376	27	7.74%	-416	47.47%	
S/Total	9269	4382	4862	480	10.95%	-4407	52.45%	
Total	9269	4382	4862	480	10.95%	-4407	52.45%	

La dématérialisation facilite la prise de licences et donc le renouvellement se fait plus tôt.

Les outils informatiques de la fédération ont évolué depuis 8 ans. Le comité va notamment continuer à travailler sur l'espace CicleWeb pour étoffer l'espace licencié.

EN VISIO, le 10 décembre 2024

 **DIVERS**

Plus de 70 demandes de rétrogradation de catégorie ont été traitées, parmi lesquelles 50 ont été acceptées et 20 refusées. Depuis la réforme des licences, la descente automatique de catégorie pour les coureurs de plus de 40 ans n'est plus en vigueur.

La commission évalue chaque demande en tenant compte de l'activité sportive et des résultats du coureur, notamment le nombre de points accumulés. Le Président a également annoncé qu'il consultera les présidents des comités voisins afin de connaître leurs pratiques, dans le but d'éviter une concurrence.

Un travail collaboratif est en cours avec la commission arbitrale pour examiner les performances des coureurs rétrogradés, et ainsi s'assurer qu'aucune supériorité manifeste ne fausse les compétitions.

La séance est levée à 22h07.

Le Président

DEDIEU Vincent

La Secrétaire Générale

LAVAUD Sophie